

**ELABORATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL REGIONAL FEDER-FSE+ 2021-2017 – CENTRE VAL DE LOIRE**

SEMINAIRE DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION PARTENARIALE DU 12 FEVRIER 2020

**SYNTHESE DE L’ATELIER 2 : OS2 « UNE EUROPE PLUS VERTE »**

# 5 Objectifs spécifiques :

1. Sobriété, Efficacité énergétique, Energies renouvelables, Stockages énergétiques et réseaux
2. Changement climatique, prévention des risques et résilience face aux catastrophes
3. Economie circulaire et déchets
4. Biodiversité, infrastructures vertes en milieu urbain, pollution
5. Gestion durable de l’eau : **ce thème est traité au titre du CPER**

**1 – ELEMENTS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL : ATOUTS, FRAGILITES**

**THEME A Sobriété, Efficacité énergétique, Energies renouvelables, Stockages énergétiques et réseaux :**

* Hébergement touristique : beaucoup d’hébergements de grande capacité, logements temporaires, nombreuses « passoirs thermiques »
* Fragilité énergétique des bâtiments publics, dont écoles

**THEME B : changement climatique, prévention des risques, résilience face aux catastrophes**

* Thématique pris largement en compte dans le POI FEDER LOIRE
* Feder doit se positionner vers le citoyen
* Double question : doit-on lutter contre le changement climatique ou doit-on s’adapter au changement climatique ? Bien peser le poids sur l’intervention du FEDER sur ces interventions
* Lien à faire avec COP régionale CVL qui est en cours

**THEME D : Biodiversité, infrastructures vertes en milieu urbain et pollutions**

* Axe essentiel : fiches FEDER LOIRE bien faites
* La thématique biodiversité n’est pas abordée dans toutes les politiques publiques
* Natura 2000 est une directive européenne et transcription dans le code de l’environnement : le lien doit se faire entre l’européen et le national
* Ligne de partage entre le financement entre FEDER et FEADER : en Région CVL le FEADER finance Natura 2000

**2 – BESOINS, ENJEUX DU TERRITOIRE**

**THEME A Sobriété, Efficacité énergétique, Energies renouvelables, Stockages énergétiques et réseaux :**

* Hébergement touristique : forts besoins de rénovation + lien à faire avec le CPER qui n’est pas ouvert au tourisme
* Bâtiments publics : besoins de rénovation (aussi bien équipements sportifs qu’écoles)
* Prendre en compte dans la définition des priorités l’enveloppe financière limitée et la règlementation qui impose aux collectivités d’intervenir sur leurs bâtiments
* Question démolition/reconstruction / quand il n’est pas techniquement ou économiquement intéressant de rénover les bâtiments
* Entreprises : besoin d’accompagnement pour être plus efficaces énergétiquement (type « passeport énergie » soutenus sur fonds ADEME)
* Faire le lien entre transition numérique et transition écologique ; aller vers des pratiques moins énergivores et vers des outils plus écologiques type data center écologique
* Donner une place centrale aux approches transversales : impulser des dynamiques territoriales transversales autour de la transition énergétique et écologique, financement citoyen, territoire portant des approches solidaires et de développement durable. De nombreux outils existent déjà sur les territoires solidaires, qui seraient à développer sur toutes les thématiques.
* Hydrogène propre : production, stockage et mobilité + travailler sur la recherche, développement et innovation (RDI) autour de l’hydrogène

**THEME B : Changement climatique, prévention des risques, résilience face aux catastrophes**

* Approche systémique des risques : comment on articule la gestion de chaque risque et tout en le mettant en lien avec d’autres risques
* Comment informer les citoyens et le public de ses risques
* Sensibilisation des risques auprès des TPE et PME
* Lien avec les pratiques agricoles
* Sècheresse et canicules (Loire sans eau ou à sec)

**THEME C : Economie circulaire et déchets**

* Lien avec les associations + ne pas oublier l’ESS
* La prévention et sensibilisation sur les déchets et le traitement des déchets (mode de consommation, réduction des déchets)
* Industriels : produire moins de déchets inutiles
* Développement de l’économie circulaire : structuration de filière à l’échelle régionale
* Question de l’alimentation amont/ aval : travail sur les supermarchés jusqu’au citoyen…
* Besoins de formation au design matière -> création de biomatériaux
* Favoriser l’éco-conception
* Accompagner les territoires dans la définition de stratégies
* Économie industrielle et territoriale (EIT) qui pour objet de mettre en synergie les entreprises dans les flux de matériel … plusieurs thématiques sont en commun RH, … dynamique qui génère des bénéfices plus que la thématique : donc besoin d’acteur pour les aider et connexion entre les élus et les chefs d’entreprise
* Le recyclage de la chaleur : travail avec les industriels sur ce thème
* Petit cycle de l’eau, réutilisation des eaux usées
* Solutions privilégiant les approches par « usage/privatif »
* Conditionner les aides aux projets intégrant dès la conception la question des déchets + lutter contre l’obsolescence programmée
* Développer la collecte et valorisation des biodéchets (retour du carbone à la terre, métha,…)
* Dépollution de friches : attention au principe du pollueur payeur

**THEME D : Biodiversité, infrastructures vertes en milieu urbain et pollutions**

* Nécessité de ne pas faire de séparation entre Natura 2000 et d’autres politiques publiques comme le FEDER et le FEADER
* Pas de contradiction entre la future PAC et les projets européens sur la biodiversité
* Mettre en cohérence les politiques publiques et les financements
* Trop faible compréhension des services rendus et une interdépendance entre les acteurs
* Lien avec les pratiques agricoles
* Qualité de l’air intérieur de l’habitat : pollution intérieure, un enjeu de santé public

**3 – PROPOSITIONS D’ORIENTATIONS, PRIORITES**

**THEME A Sobriété, Efficacité énergétique, Energies renouvelables, Stockages énergétiques et réseaux** :

* ENR : priorité au soutien aux ENR de manière générale, et plus particulièrement à la biomasse
* Efficacité énergétique : la rénovation du parc de logements et des infrastructures publiques existantes sont identifiées comme des grandes priorités
* Entreprises : mais le soutien à l’efficacité énergétique des PME est également reconnu comme essentiel
* De même que les Systèmes intelligents de distribution d’énergie basse et moyenne tension et systèmes de stockages associés
* *Autres :*
	+ *Hydrogène propre :* RDI, production, stockage, distribution et mobilité
	+ Mobilité électrique tram vélo
	+ Intervention croisée écologique et numérique (infrastructure réseau Data-Center régional écologique)
	+ Soutien à des mouvements citoyens
	+ Contrats de transition écologique
	+ Soutien à des programmes de recherche citoyenne et sciences participatives ouvertes (ex : paléoénergétique.org)
	+ Promotion, médiation culturelle, scientifique et technique (ex : un musée avec dispositif mobile d’éducation à l’énergie)

**THEME B : Changement climatique, prévention des risques, résilience face aux catastrophes**

* La prévention des risques, notamment inondation et sécheresses, avec l’esprit infrastructures vertes et naturelles pour se prémunir des risques

**THEME C : Economie circulaire et déchets**

Ont été vus comme essentiels :

* La prévention,
* La réduction des déchets,
* Le tri et le recyclage,
* La gestion des déchets des entreprises a également reçu de nombreux votes

**THEME D : Biodiversité, infrastructures vertes en milieu urbain et pollutions**

* L’approche de la préservation de la biodiversité : puits de carbone, zones de prévention inondation, des supports de production locales (élevages…), espaces de tourisme et découverte, supports d’éducation …
* La biodiversité doit s’identifier au milieu urbain : mises en place d’infrastructures vertes, dont petites infrastructures vertes (parcs, jardins, toitures et murs végétalisés
* Re végétalisation des villes
* Réhabilitation des milieux naturels : renaturation
* Faire de la sensibilisation à la biodiversité pour tout public
* Le CPER doit prendre en compte, en termes de financement, les espaces naturels et de dénaturalisation des sites
* Amélioration de la qualité de l’air : il faut que cela réponde une vulnérabilité régionale affirmé
* Valorisation des éco-matériaux

**4 – AUTRES**

* Travail sur la gestion administrative, la lourdeur administrative et la taille des projets
* Améliorer le délai de paiement
* Prendre en compte la taille des structures (associations)